

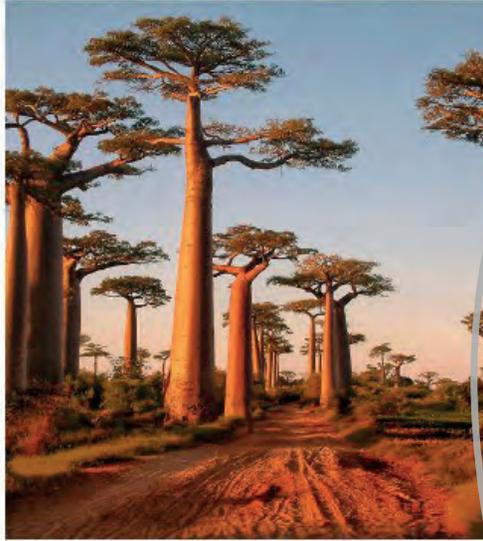


OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL

Journées mondiales 2023

Rétrospective pour nourrir la réflexion prospective

Vers une Afrique plus résiliente



Préface

Au cours de l'année 2023, l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) a pris l'initiative d'élaborer une série d'articles thématiques liés aux journées mondiales d'intérêt pour l'Organisation, lesquels ont été rédigés par ses experts et diffusés sur son site web et ses réseaux sociaux. Dans cette perspective, le présent recueil a été conçu afin de valoriser ces contributions et de dresser un bilan annuel couvrant un large éventail de sujets environnementaux. Ce document s'aligne parfaitement avec le rôle du programme Veille et Prospective de l'OSS et traite les quatre axes thématiques de la stratégie 2030 de l'OSS, à savoir l'Eau, la Terre, le Climat et la Biodiversité.

Comme indiqué par le titre évocateur du recueil, cette rétrospective de l'année aspire à stimuler la réflexion prospective en vue de la préservation de l'environnement en Afrique. Cette initiative s'inscrit dans une démarche pérenne, avec pour intention d'être reconduite chaque année.

Les articles visent à présenter, analyser et éclairer les lecteurs sur les enjeux environnementaux en rapport avec le contexte africain, mais également à vulgariser les différents sujets abordés et à émettre des recommandations.

En effet, les textes rédigés allient l'information pertinente à une accessibilité optimale. En adoptant un style d'écriture léger et parfois divertissant, l'OSS cherche à inspirer l'engagement et la sensibilisation du grand public et des acteurs concernés envers les causes associées aux journées mondiales. De plus, chaque contenu présenté illustre l'importance et les enjeux en lien avec le thème annuel de la journée mondiale, tout en intégrant les actualités ainsi que des exemples, des statistiques ou des anecdotes spécifiques à l'Afrique pour renforcer la pertinence de la problématique pour notre continent. Enfin, l'objectif est de fournir une perspective constructive et d'orienter le lecteur vers des actions tangibles ou des réflexions potentielles.

En espérant que l'année 2024 sera marquée par des avancées significatives et un potentiel prometteur, offrant des opportunités de développement et de synergies et collaborations renforcées pour l'Afrique, permettant à nos communautés de prospérer vers un avenir meilleur.

Pour des « Journées » meilleures...

Mourad BRIKI

Directeur du Département Veille et Prospective
et Renforcement des Capacités.

© Observatoire du Sahara et du Sahel – OSS, 2024

Recueil

Journées mondiales 2023: Rétrospective pour nourrir la réflexion prospective \ OSS. _ Tunis, 2024. _ 36p.

Contributions :

Ce recueil a été réalisé sous la supervision de M. Nabil Ben Khatra, Secrétaire Exécutif de l'Observatoire du Sahara et du Sahel et de M. Mourad Briki, Directeur du Département Veille et Prospective et Renforcement des Capacités.

Equipe Veille et Prospective: Mmes Malak Chalbi, Olfa Sehli et Olfa Karous et M. Hamda Foughali.

Coordination de l'édition : Mme Nadia Khammari

Conception maquette et mise en page : Mme Salma Ammar et Mme Olfa Othman

Traduction : M. Ahmed Ben Salah

Crédits photos :

- Mme Lilia Benzid : pages 4, 9, 16, 24, 26, 34
- Mme Olfa Sehli: page 30
- M. Mohamed Aziz Belhamra : page 22
- M. Mourad Briki: page 34

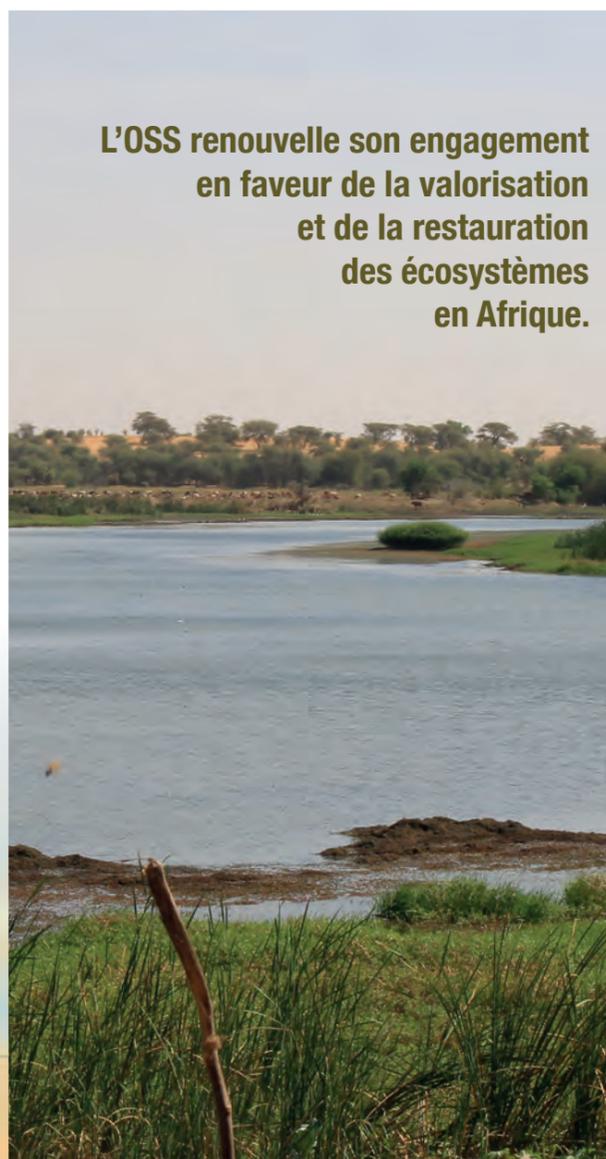
Journée mondiale des zones humides : « Il est urgent de les restaurer »



2 février

La Journée mondiale des zones humides est célébrée le 2 février de chaque année, en commémoration de la signature de la Convention Ramsar (1971). Outre l'inventaire descriptif qu'elle dresse de la faune et de la flore que les zones humides contiennent, cette convention encourage la mobilisation en vue de leur préservation, compte tenu du rôle de premier plan qu'ils jouent dans le cycle de l'eau. La déclaration de Wuhan, adoptée en novembre 2022 à l'issue de la COP14 de la Convention Ramsar, a réaffirmé l'urgence de mettre en œuvre et de déployer toutes les actions nécessaires pour la préservation et la restauration des zones humides. Considérées parmi les écosystèmes les plus riches de la planète en termes de biodiversité, les zones humides jouent un rôle crucial dans l'atteinte de certains objectifs du développement durable (ODD) et fournissent des services écosystémiques inestimables, notamment ceux liés à la sécurité alimentaire, à la sécurité hydrique et à la protection contre les risques de catastrophes. Elles constituent également une destination importante pour le tourisme et génèrent des revenus non négligeables pour les économies locales. Les zones humides sont également très utiles à la survie de nos écosystèmes et dans la lutte contre les effets du changement climatique. Elles constituent une réserve importante de carbone pour la planète qui aiderait à maintenir le réchauffement mondial bien en dessous de 2°C à l'horizon 2100.

L'OSS renouvelle son engagement en faveur de la valorisation et de la restauration des écosystèmes en Afrique.



Nonobstant la valeur élevée des services écosystémiques que les zones humides fournissent à l'humanité, elles sont toujours dégradées sous les effets de la pression anthropique, notamment l'agriculture intensive, l'irrigation, l'extraction de l'eau, l'urbanisation, le développement industriel et la pollution. En 50 ans, l'étendue des zones humides a diminué de 35% dans le monde, un rythme 3 fois plus élevé que celui de la déforestation. Si aucune mesure de conservation n'est prise, la détérioration toucherait près de 60% de ces zones d'ici 2050, d'où la nécessité de disposer d'outils de surveillance ayant un rôle déterminant dans le maintien et la restauration des zones humides. La Comptabilité Ecosystémique du Capital Naturel (CECN) est un de ces outils. Elle a la capacité d'évaluer les avantages potentiels des programmes de restauration des écosystèmes, y compris les zones humides. Elle permet aussi de combler le manque de quantification des écosystèmes de manière opérationnelle afin de contribuer à faire face aux exigences et aux préoccupations internationales relatives à la prise en compte de la biodiversité et des services écosystémiques dans les processus de planification nationale. L'initiative AfriKENCA, lancée par l'OSS en collaboration avec les différents partenaires du projet Copernicea, s'inscrit dans cette dynamique de restauration des écosystèmes et vise à établir dans un premier temps, dans les six pays francophones concernés (Burkina Faso, Guinée-Conakry, Maroc, Niger, Sénégal et Tunisie), un réseau national et régional de partage et d'échange d'informations et de données utiles et nécessaires à la CECN. Elle devrait, à terme, doter les pays d'un dispositif opérationnel propre et autonome de Comptabilité Ecosystémique du Capital Naturel (CECN).

Engagés en faveur d'une meilleure quantification des écosystèmes à travers la CECN, l'OSS et ses partenaires contribuent à l'identification de solutions idoines et à la réponse à l'appel à l'action lancé en 2023 par la communauté internationale visant à protéger et à restaurer les zones humides. C'est à l'occasion de la journée mondiale des zones humides placée sous le thème « Il est urgent de restaurer les zones humides », que l'OSS lance une vidéo produite dans le cadre du projet Copernicea traitant de la comptabilité écosystémique du capital naturel en Afrique. Elle vise à permettre aux décideurs et à la société civile de mieux appréhender cette notion et de connaître la pertinence et les avantages pouvant être générés par la mise en place de la CECN au service de la restauration des écosystèmes, notamment des zones humides.

Mme Lilia Benzid
Experte en communication et artiste visuelle
lilia.benzid@oss.org.tn

Mme Abir Ben Romdhane
Docteure en géologie
abir.benromdhane@oss.org.tn

Journée mondiale de la vie sauvage :

« Ensemble pour la conservation de la vie sauvage »



Je suis Mère Afrique, berceau de l'humanité et foyer ultime de certaines des espèces sauvages les plus emblématiques du monde ! Lions, girafes, gorilles... La liste est bien longue.

Mon identité est grandement marquée par ma vie sauvage qui joue un rôle vital pour la durabilité de mes systèmes écologiques et économiques.

En cette Journée mondiale de la vie sauvage, je vous invite, vous les humains, à reconnaître ma vraie valeur, à faire connaître ma vie sauvage inégalable et à travailler ensemble pour la préserver.

Maintenant, laissez-moi vous parler de moi !

La vie sauvage africaine est unique !

L'Afrique est merveilleusement riche, avec une faune sauvage exceptionnelle qui a su développer des stratégies uniques pour s'adapter et survivre dans un environnement bien rude.

L'Afrique abrite également le quart de la biodiversité mondiale ainsi qu'une panoplie d'écosystèmes variés, notamment des mangroves, des déserts, des forêts tropicales, des savanes et même des glaciers de montagne. Cette diversité de biomes a donné naissance à un grand nombre d'espèces endémiques : 4 539 espèces vivant dans les eaux douces (UICN) et 1 400 espèces d'oiseaux (Birdlife international), etc... Le gorille de Grauer, qui vit dans le Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB) au Congo, est l'une des espèces les plus endémiques et les plus menacées du règne animal.

La vie sauvage, le pilier de l'humanité

La vie sauvage est bonne pour prendre des photos, mais pas que ; c'est l'un des piliers les plus importants de la survie de l'humanité. Selon le rapport d'évaluation de l'IPBES sur l'utilisation durable des espèces sauvages, 1 personne sur 5 dépend de la faune sauvage pour assurer ses revenus et sa nourriture. En plus, elle représente une partie essentielle de notre écosystème, stabilise l'environnement et permet de contrôler l'érosion et la dégradation des sols.

La vie sauvage africaine est le gardien ultime des communautés locales

La vie et les moyens de subsistance de nos ancêtres africains ont toujours été liés à la vie sauvage qui fût pour eux une inspiration spirituelle et culturelle. Ils ont toujours montré du respect pour chaque animal comme le léopard, symbole de noblesse, de férocité et de courage. Par ailleurs, la faune sauvage aide à lutter contre la dégradation des sols et contre le changement climatique, et surtout, elle joue un rôle primordial dans la croissance économique et la durabilité de l'Afrique.

Je vous explique comment !

La faune sauvage contribue à la préservation des terres en Afrique.

Les animaux diminuent l'érosion des sols en maintenant l'équilibre de la végétation. En effet, les primates, les éléphants et les antilopes jouent un rôle important dans la dispersion des graines, le maintien de la végétation locale, le contrôle naturel des ravageurs et la prévention du surpâturage. Ainsi, leur conservation prévient la déforestation et la dégradation des sols et maintient un niveau élevé de biodiversité.

La faune sauvage aide à lutter contre le changement climatique.

En préservant des habitats sains tels que les forêts, la vie sauvage contribue à l'augmentation de la végétation et à atteindre des niveaux importants de séquestration du carbone. Comme le révèle l'article « The role of large wild animals in climate change mitigation and adaptation », paru dans la revue « current biology », les grands animaux contribuent fortement à l'atténuation du changement climatique, car ils modifient le régime des feux et refroidissent la surface de la terre en réfléchissant plus de radiations solaires.

La faune sauvage protège la croissance économique de l'Afrique.

Elle offre de nombreuses opportunités de croissance économique en Afrique à travers différents secteurs tels que l'écotourisme, l'agriculture, le marché du carbone, les produits forestiers non ligneux et les produits animaux. Selon le rapport « State of the Wildlife Economy in Africa », l'industrie des safaris en Afrique est estimée entre 12,4 milliards USD (revenus directs) et 42,9 milliards USD (total). De plus, en 2019, les voyages et le domaine du tourisme en Afrique ont contribué de 7,1 % au produit intérieur brut (PIB) et créé 24,6 millions d'emplois (WTTC, 2020). Néanmoins, le maintien d'une exploitation durable et inclusive, reste une condition essentielle pour aligner la conservation de la faune sauvage au développement économique en Afrique et à la prospérité des communautés locales.

Pourquoi est-il urgent de préserver la faune sauvage africaine ? Que faire ?

La richesse de la vie sauvage africaine subit une forte pression avec les pertes croissantes d'espèces et d'habitats. Selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), plus de 6 400 animaux et 3 100 plantes en Afrique sont menacés d'extinction. Cette menace est principalement alimentée par une combinaison de facteurs humains tels que le braconnage, le commerce illégal, le conflit homme-faune sauvage et la perte de l'habitat. Ces menaces sont exacerbées par les impacts du changement climatique tels que l'extraction des ressources, la déforestation et les épisodes de sécheresse. La sécheresse qui a frappé le Kenya et qui a anéanti 2% des zèbres les plus rares au monde (le zèbre de Grévy), et augmenté la mortalité des éléphants, est une preuve vivante des menaces qui pèsent sur la faune sauvage africaine.

Maintenant que je vous ai presque tout dit, permettez-moi d'ajouter une dernière chose. En cette Journée mondiale de la vie sauvage qui se tient sous le thème « Ensemble pour la conservation de la vie sauvage » et dans les 8 années qui vous restent pour atteindre les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, j'aimerais que vous reconnaissiez qu'il est plus urgent de reconsidérer les conséquences de vos activités et de travailler ensemble pour la restauration de la richesse de ma vie sauvage, de mes populations et de mes habitats.

Pour ce faire, voici quelques recommandations qui pourront vous aider tout au long de votre parcours :

- Développer plus de projets pour créer des opportunités de revenus grâce à la conservation, et travailler avec les communautés locales afin de réduire les conflits homme-faune sauvage.
- Renforcer les partenariats avec les autorités des aires protégées.
- Travailler sur l'introduction et l'encouragement de l'utilisation de l'agriculture intelligente face au climat et des alternatives énergétiques durables.
- Réglementer la transhumance et le bétail autour des aires protégées.
- Encourager l'utilisation des nouvelles technologies pour surveiller la faune sauvage dans les aires protégées telles que la mise en place de systèmes d'alerte précoce et le déploiement de drones et autres systèmes informatiques.
- Travailler sur la restauration des parcs nationaux dégradés tels que le Parc National de la Garamba (Congo – Kinshasa), le Parc National de Kahuzi-Biéga (Congo) et le Parc National du Manovo-Gounda St Floris (République Centrafricaine), tous inscrits dans le patrimoine mondial de l'UNESCO.

Mme Olfa Sehli
Ecologiste marin
olfa.sehli@oss.org.tn

Journée internationale des forêts : « Les forêts et la santé »



21 mars

En cette Journée internationale des forêts, alors même que les pandémies font encore des ravages, plusieurs acteurs se penchent sur le sort de la santé humaine et sa relation avec les forêts, d'où le thème de cette année « Les forêts et la santé ». A cette occasion, l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) prend lui aussi le chemin de la jungle et de la forêt pour rappeler que ces écosystèmes sont l'un des piliers de notre existence et de notre bien-être.

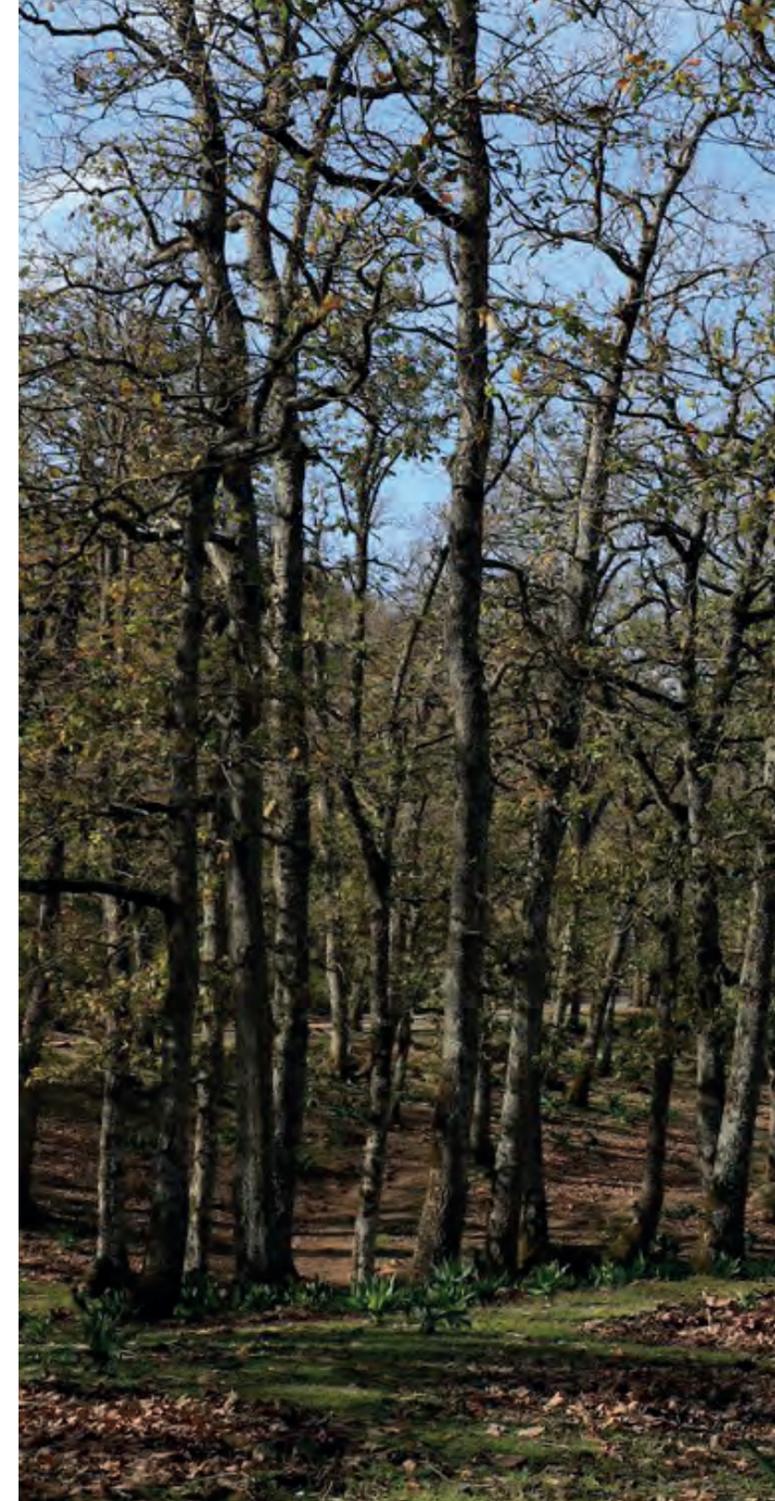
Les forêts apportent tellement à notre santé. D'abord, tout simplement, parce qu'elles nous permettent de respirer en produisant de l'oxygène, d'où le qualificatif de poumons de la Terre. Elles agissent également comme des puits naturels de stockage de carbone, ce qui signifie qu'elles améliorent la qualité de notre air. Elles purifient notre eau, protègent notre sol et nous fournissent de la nourriture et des médicaments vitaux. Elles conservent les écosystèmes et fournissent un large éventail de produits et de services écosystémiques, notamment du bois de chauffe pour la cuisson des aliments. Elles ont aussi des effets positifs sur la santé mentale de l'homme et de nombreuses personnes entretiennent une relation spirituelle profonde avec les forêts. De plus, elles jouent un rôle socio-économique important par le soutien des moyens de subsistance des communautés locales en fournissant des activités génératrices de revenus à quelque 2,5 milliards de personnes dans le monde.

Pourtant, mal gérées, les forêts peuvent présenter également des risques pour notre santé. Parmi les maladies associées aux forêts figurent le paludisme, la trypanosomiase africaine, la maladie de Lyme, le VIH et le virus Ebola. D'autres agents pathogènes moins connus, liés aux forêts, sont constamment identifiés et la plupart des nouvelles maladies infectieuses sont associées à la perte d'habitat due à la modification des zones forestières et à l'expansion des populations au dépend des forêts.

Mais la santé des forêts peut être particulièrement fragile. Confrontées à la déforestation, à la pollution, aux maladies, aux espèces envahissantes et même aux feux, elles sont de plus en plus dégradées et menacées, comme les plantes et les animaux qu'elles abritent. Un chiffre vertigineux comme tant d'autres : 178 millions d'hectares de forêt ont été perdus depuis 1990, ce qui équivaut à peu près à la superficie de la Libye. L'Afrique, qui abrite la forêt du bassin du Congo, deuxième forêt tropicale primaire du monde, présente le taux annuel net le plus élevé de recul de la forêt en 2010-2020, avec 3,9 millions d'hectares. Aujourd'hui, le réchauffement climatique rend la vie des forêts encore plus difficile et aggrave, par conséquent, leur santé, leur vitalité et leur durabilité.

Il n'y a pas de temps à perdre, il faut agir maintenant pour conserver nos forêts et, par conséquent, notre santé. La gestion intensive des forêts contribue à maintenir la santé humaine, par la réduction du risque des futures pandémies, le maintien de la sécurité alimentaire, l'élimination de la pauvreté, la préservation de la biodiversité mondiale et l'espoir d'un monde meilleur. Aujourd'hui, les défenseurs de l'environnement cherchent des politiques plus inclusives pour l'exploitation des forêts. Ils recherchent l'expertise des communautés locales et des peuples autochtones qui peuvent aider à les protéger, sans oublier le soutien des décideurs politiques, qui peuvent être une source d'inspiration et d'appui dans l'élaboration de politiques et de programmes de conservation du domaine forestier. Mais surtout, il ne tient qu'à nous de sauvegarder ces précieux écosystèmes et, par ailleurs, de préserver notre santé.

Mme Dalila Hicheri
Ingénieur en Génie rural, Eaux et Forêts
Experte environnementaliste
dalilahicheri@gmail.com



« S'il fallait un jour que les forêts disparaissent, l'homme n'aurait plus que son arbre généalogique pour pleurer. » [Albert Einstein]



Journée mondiale de l'eau : « L'eau : accélérer le changement »



22 mars

La célébration de la Journée mondiale de l'eau a lieu le 22 mars de chaque année depuis 1993. Elle met l'accent sur l'importance des ressources en eau douce, sensibilise les décideurs sur la situation de l'accès à l'eau potable des populations, en particulier les plus vulnérables d'entre elles. Cette journée vise surtout à soutenir la réalisation de l'objectif de développement durable 6 (ODD 6): eau propre et assainissement, pour tous d'ici à 2030.

Cette journée placée sous le thème : « Accélérer le changement pour résoudre la crise de l'eau et de l'assainissement » coïncide, cette année, avec la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023 qui se tiendra à New York du 22 au 24 mars. Elle réunira tous les acteurs du secteur et visera à nouer de nouveaux partenariats et prendre des engagements qui devraient déboucher sur des actions plus concrètes et plus urgentes pour atteindre l'ODD 6.

Une personne sur quatre, soit deux (02) milliards de personnes sur Terre, n'a pas accès à l'eau potable. Même s'il existe quelques disparités entre les sous-régions et les pays, le constat demeure toujours alarmant en Afrique où la disponibilité en eau moyenne est seulement d'environ 210 m³/habitant/an, alors qu'elle est 512 m³/habitant/an au niveau mondial. Ceci s'explique, en partie, par la faiblesse du potentiel de mise en valeur des ressources en eau. L'ampleur de la situation du stress hydrique est très marquée et très inquiétante pour le futur car, selon le rapport de l'Organisation Météorologique Mondiale « État du climat en Afrique 2021 », 4 pays africains sur 5 ne disposeront pas de ressources en eau gérées de manière durable d'ici à 2030 si rien n'est entrepris



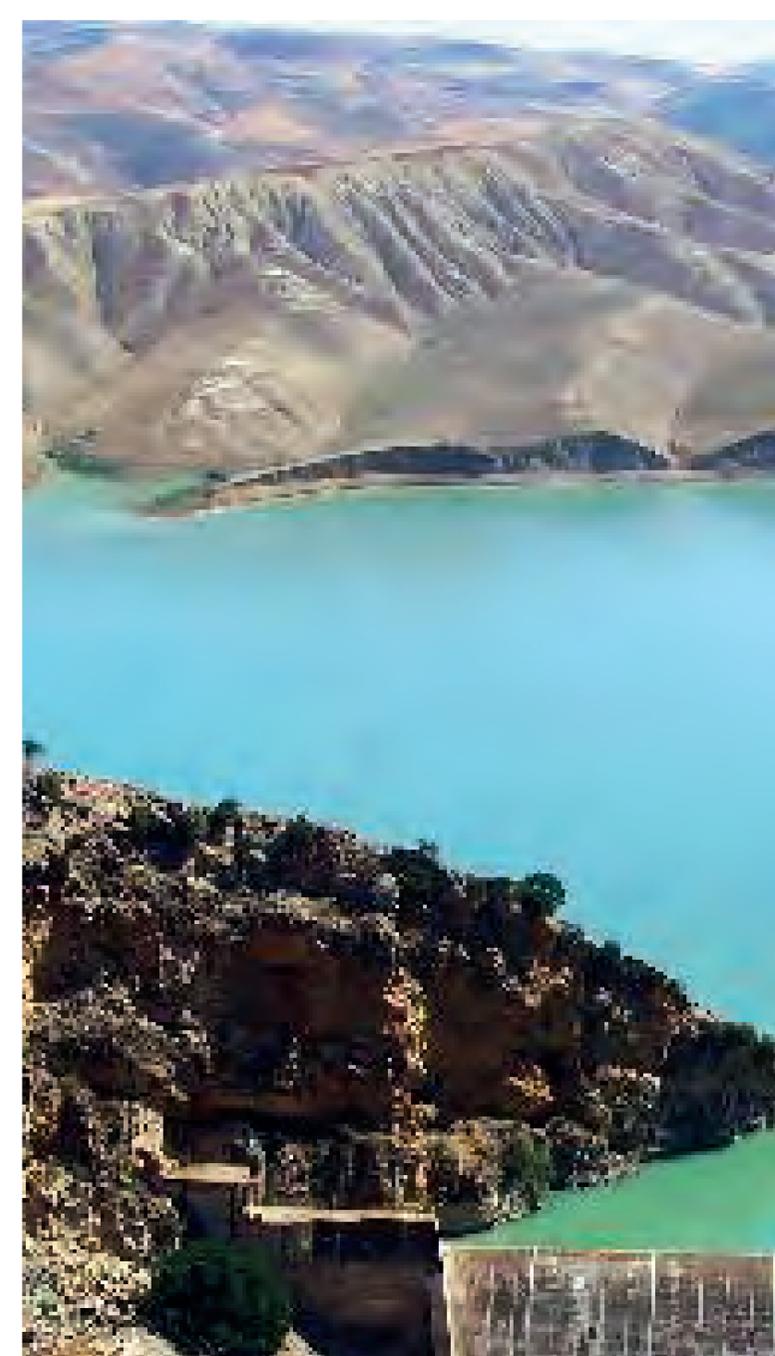
De plus, le continent est en proie au changement climatique qui exacerbe la situation de stress hydrique déjà perceptible dans plusieurs pays, et la majorité des pays africains n'ont pas suffisamment de capacités pour mettre en œuvre une gestion intégrée et durable des ressources en eau. Très souvent, les ressources en eau partagées dont le continent dispose ne sont également pas gérées de façon concertée entre les pays. Il est donc plus qu'urgent de prendre des mesures à tous les niveaux des sphères sociale, politique et institutionnel pour sortir du stress hydrique et assurer une sécurité hydrique à toutes les communautés.

A cet égard, l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) avec l'appui de ses pays membres et autres partenaires, œuvre activement depuis trois décennies, pour la gestion durable des ressources naturelles notamment les ressources en eau. Les diverses actions de l'OSS concourent un tant soit peu, dans sa zone d'action, à l'amélioration de la disponibilité en eau, à l'approvisionnement en eau des populations, à la gestion et à la protection durable des ressources en eau pour la paix et à la sécurité alimentaire. Il a insufflé un changement dans la gestion des ressources en eau et particulièrement les eaux souterraines transfrontalières partagées, à l'image de celles des Systèmes Aquifères du Sahara Septentrional (SASS), de l'Ullemeden et Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS) à travers la mise en place de cadres de concertation gérés par les pays, le renforcement des capacités en matière des bonnes pratiques, l'amélioration et le partage des connaissances sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau ainsi que leurs Systèmes d'Information

L'OSS a également accompagné les pays dans l'amélioration de la disponibilité des ressources en eau dans le contexte du changement climatique par des propositions concrètes pour la valorisation des ressources alternatives telles que les eaux non conventionnelles (eaux usées traitées, dessalement d'eau de mer, etc.).

A ce stade critique, l'OSS, à travers sa stratégie 2021-2030, s'engage à accélérer ses actions dans sa zone d'intervention à travers la mobilisation des fonds au profit des pays pour le renforcement de l'accès à l'eau, le partage des connaissances, la diffusion des bonnes pratiques et la préservation des ressources naturelles.

Mme Apolline Bambara
Docteure en sciences de l'Ingénieur et Technologies
apolline.bambara@oss.org.tn



Journée mondiale des espèces menacées : « Paroles d'espèces menacées africaines »



11 mai



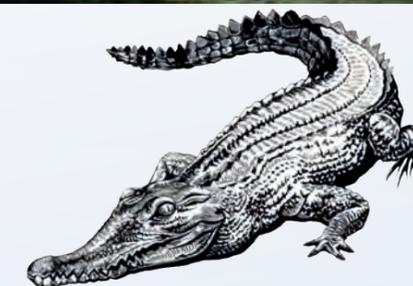
La nature, faune et flore confondues, ne peut exprimer sa détresse ni nous alerter sur sa souffrance. Incapable de manifester et de dénoncer, elle subit en silence. A travers ces quelques lignes, nous cherchons à personnifier les espèces menacées pour leur prêter une voix et imaginer leurs cris étouffés.

L'idée est de mettre en avant l'importance de la protection des espèces en danger et de sensibiliser l'opinion publique sur leur état fragile, et ce en sélectionnant un échantillon d'espèces natives grandement menacées d'extinction en Afrique, tout en se basant sur la Liste Rouge des espèces menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), référence et indicateur par excellence qui permet de suivre régulièrement l'état et l'évolution de la biodiversité sur la Terre.

Rhinocéros noir : « Je me présente, je suis le rhinocéros noir et les scientifiques m'ont même affublé d'un nom savant : *Diceros bicornis*. Vous avez sûrement entendu parler de moi car je suis célèbre, je fais partie du groupe des « Big Five » mais cela m'a, entre autres, porté préjudice. En effet, je suis classé En danger critique (CR) dans la liste rouge de l'UICN. Je réside actuellement en Afrique australe et de l'Est, mais ma sous-espèce d'Afrique de l'Ouest n'est plus. Nous ne sommes plus que 3 142 individus matures. Pourquoi, diriez-vous ? Vous devriez le savoir pourtant. C'est principalement à cause du braconnage incessant pour nos cornes mais aussi en raison du défrichement de notre habitat pour l'agriculture ».



Faux-gavial d'Afrique : « Je suis un crocodile nommé *Mecistops cataphractus*. On me retrouve en Afrique de l'Ouest mais ma présence est incertaine dans plusieurs pays et je suis officiellement déclaré comme éteint au Tchad. Également classé CR, les pressions que je subis ne se comptent pas sur les griffes d'une patte. Entre chasse commerciale pour la peau et la viande, pêche de subsistance de mes proies, développement résidentiel et commercial, agriculture et aquaculture, production d'énergie et exploitation minière, construction de barrages, pollution et impacts du changement climatique, on ne sait plus où donner de la tête. Ce qui est sûr, c'est que mes larmes ne sont pas des larmes de crocodile... ».



Cèdre de l'Atlas : « *Cedrus atlantica*, Arbre majestueux. Je suis effectivement originaire d'un massif montagneux d'Afrique du Nord. Dans mon aire naturelle, je suis répertorié comme En danger (EN) par l'UICN. Notre population est fortement fragmentée et son déclin est continu. Il s'avère que nos forêts sont depuis très longtemps exploitées pour le bois. Mis à part l'abattage clandestin, les causes de notre destruction comprennent notamment le surpâturage et les brûlis répétés. Dans les zones les plus proches du désert saharien, les sécheresses font des ravages. Je ne comprends pas tout cet acharnement, moi qui pensais être privilégié et considéré comme un précieux patrimoine végétal... ».

« Au nom de toutes les espèces menacées et en voie de disparition, nous appelons, tous les trois, à une attention coordonnée de la part de l'espèce humaine *Homo sapiens*, partageant cette Terre commune. ».

Il n'est un secret pour personne que les extinctions et les disparitions des espèces faunistiques et floristiques modifieront irréversiblement les chaînes alimentaires et les trajectoires écologiques et qu'elles perturberont, à coup sûr, le rôle fondamental de la biodiversité dans l'équilibre écologique de notre planète.

A tous les *Homo sapiens*, avec une 6ème extinction de masse de la biodiversité sur Terre qui se profile sournoisement, il s'avère capital de réaliser une rétrospective de la situation pour mieux nourrir la réflexion prospective et ainsi prioriser la prise des mesures de conservation à toutes les échelles.

Pour que leur appel ne soit plus mis en sourdine...

Mme Malak Chalbi
Ingénieur Agronome

Spécialiste en gestion des écosystèmes et de la faune sauvage

malak.chalbi@oss.org.tn

Journée internationale de la diversité biologique : « De l'accord à l'action : reconstruire la biodiversité »



Le dérèglement climatique actuel et son corollaire de catastrophes naturelles sont en partie consécutifs à la perte de biodiversité. A l'ouverture de la 15e Conférence des Parties (CoP15) de la Convention sur la Diversité Biologique Kunming-Montréal, au Canada en décembre 2022, le Secrétaire Général de l'ONU avait déclaré : « Aujourd'hui, un tiers de toutes les terres sont dégradées, ce qui rend plus difficile de nourrir des populations croissantes ».

L'effondrement de la biodiversité résulte des comportements insoucians, parfois délictueux de l'homme, qui court ainsi à sa propre perte. En effet, l'activité humaine dégrade des forêts, des terres agricoles, des rivières, des lacs et des océans, autrefois en parfaite santé et cela par l'exploitation anarchique des ressources naturelles. En conséquence, une multitude d'espèces de plantes, de mammifères, d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens, de poissons et d'invertébrés sont en voie de disparition. Selon le rapport de l'IPBES (2019), un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction suite à la disparition de leurs habitats naturels. Il est alors nécessaire de prendre des mesures idoines afin de préserver la biodiversité pour la survie de l'humanité. Nous, générations actuelles, avons la lourde responsabilité de relever ce défi environnemental sans précédent et de corriger l'injustice que nous avons nous-même créée.

Plusieurs accords sur la diversité biologique ont été signés avec des mesures conséquentes qui les accompagnent. Toutefois, il est indubitable que ces mesures ne sont pas suffisamment contraignantes et ne permettent pas de lever des financements à la taille des défis sur le terrain. Aucun objectif mondial en matière de biodiversité n'a été atteint (PNUD, 2022).

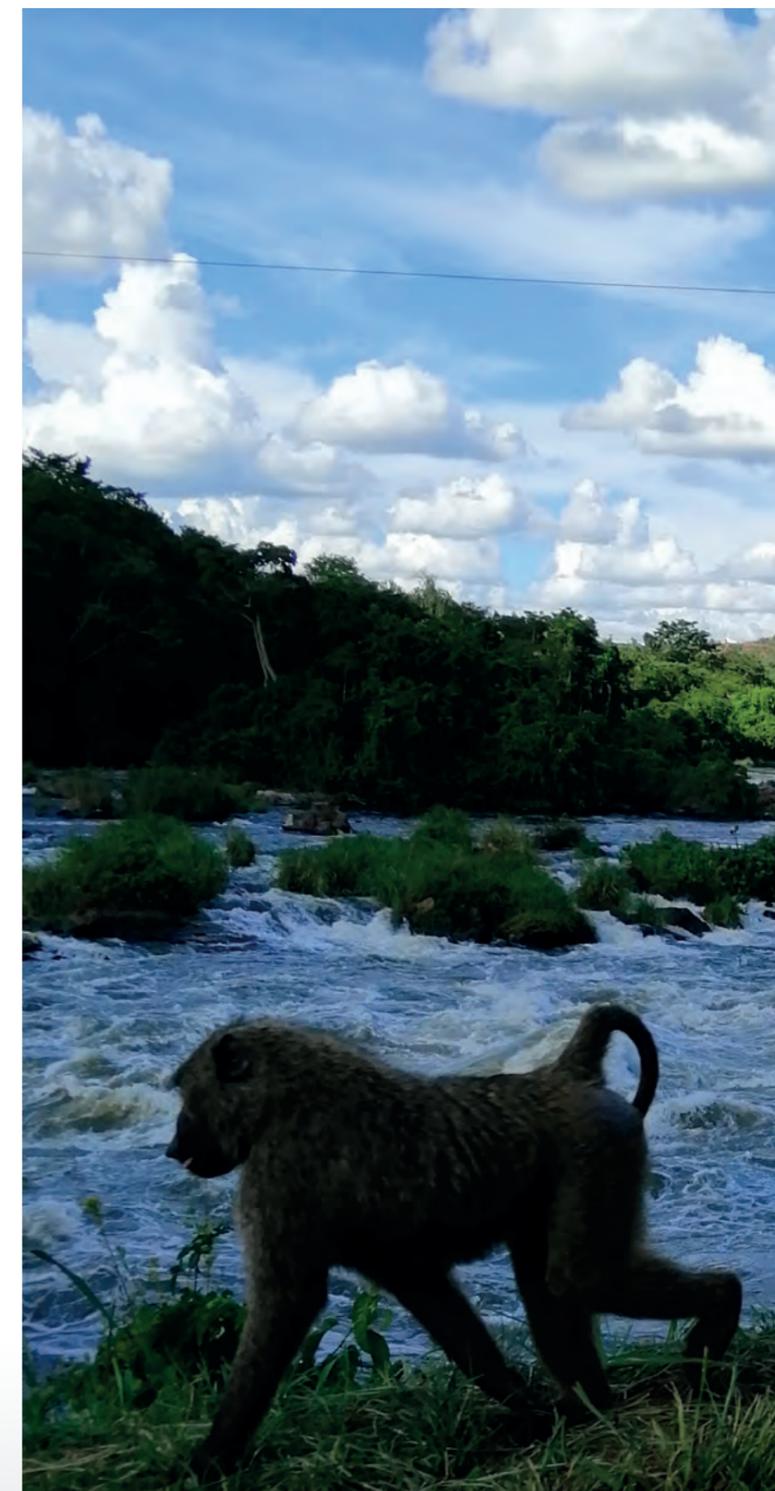
Le cadre historique de Kunming-Montréal, adopté à la fin de la CoP15, est un appel mondial visant à restaurer et à protéger la biodiversité à travers 23 objectifs globaux. Parmi ces objectifs, l'initiative « 30X30 » a été adoptée pour désigner et ainsi protéger au moins 30% des écosystèmes terrestres et marins dans le monde d'ici à 2030.



De l'accord à l'action signifie que nos discours et décisions devront désormais s'accompagner de faits et de financements à la hauteur des ambitions, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable. Les solutions basées sur la nature sont encore largement sous-financées (PNUE, 2022). Des actions concrètes à la hauteur des enjeux climatiques, des risques d'extinction spécifiques et de l'ampleur de la dégradation des terres sont attendues pour une restauration significative des écosystèmes terrestres et aquatiques. Les décideurs à l'échelle mondiale sont interpellés sur le rôle qui est le leur de prendre des mesures conséquentes pour la survie de l'humanité et la protection de la terre.

L'Afrique, qui contribue dans une moindre mesure à ce changement climatique, en subit considérablement les conséquences. Il est grand temps d'accompagner concrètement les initiatives africaines de restauration des écosystèmes afin d'améliorer leur capacité d'absorption du gaz carbonique et, par ricochet, réduire le rythme de réchauffement de la planète.

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), de par son mandat et son expérience dans la gestion concertée et durable des ressources naturelles en Afrique, accompagne et met en œuvre plusieurs projets sous-régionaux et nationaux afin de conserver la diversité biologique. Dans le cadre de sa stratégie 2030, l'OSS s'est engagé à mettre à disposition de ses pays partenaires des connaissances et des méthodes d'évaluation de la biodiversité et des services écosystémiques adaptés. Cette évaluation permet une meilleure valorisation, ainsi que des actions de suivi de la flore et de la faune et s'inscrit dans la Vision 2050 de la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique « Vivre en harmonie avec la nature ». A travers cet objectif, l'OSS contribue, de manière indirecte à renforcer la production alimentaire, à améliorer les services écosystémiques et, par conséquent, à limiter les migrations des populations. Dans ce sens, l'initiative AfriKENCA, lancée par l'OSS en collaboration avec les différents partenaires du projet Copernicea devrait, à terme, doter les pays d'un dispositif opérationnel propre et autonome de Comptabilité Ecosystémique du Capital Naturel (CECN). Accrédité comme Agence Régionale de Mise en Œuvre par le Fonds d'Adaptation et le Fonds Vert pour le Climat, l'OSS constitue un canal et un moyen important pour la conservation de la diversité biologique en Afrique.



Mme Kaouther Hamrouni
Docteure en Agronomie
kaouther.hamrouni@oss.org.tn

M. Emmanuel Sawadogo
Spécialiste en Biodiversité Animale et Ecosystèmes Tropicaux
emmanuel.sawadogo@oss.org.tn

Journée mondiale de l'Afrique : « L'Afrique | un continent en mutation profonde »



25 mai

Nous sommes engagés au service de l'Afrique

Célébrer l'Afrique, c'est œuvrer chaque jour pour trouver des solutions aux défis auxquels elle fait face, en préservant ses richesses, son identité et sa culture.

A l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), nous joignons notre voix à celle de la communauté africaine, à l'occasion de la journée de l'Afrique, en réaffirmant notre engagement en faveur du développement et de la prospérité durables de notre continent.

Les défis de l'Afrique nous concernent tous. Mettre nos énergies, nos connaissances et notre action au service d'une réponse concertée, réalisable et rapide est de notre responsabilité.

Aujourd'hui, notre continent est fortement impacté par les effets du changement climatique. Sécheresses, accès limité à l'eau potable, désertification, érosion côtière, déforestation et menaces pesantes sur la santé et la sécurité alimentaire tirent des sonnettes d'alarme de plus en plus insistantes, reprises en écho par des rapports émanant de tous les coins du monde.

S'engager au service de l'Afrique, c'est être à son écoute, développer des approches réalistes, mettre en place des actions concrètes et réunir autour d'elle une expertise multiple et complète, avec un objectif commun, apporter un changement palpable et positif et s'assurer que les populations restent au cœur de chacune de nos initiatives.

S'engager, c'est développer des réseaux et les consolider. C'est agir comme plateforme d'échange et de partage pour contribuer aux efforts globaux de mobilisation de ressources et d'expertise, car notre action en faveur du climat, de la biodiversité, de la gestion des ressources naturelles et des terres ne saurait se faire sans les partenariats que nous construisons dans chacun des pays de notre intervention.

S'engager, c'est produire de la connaissance, en faisant converger les savoir-faire les plus pointus de chaque discipline, pour proposer des ouvrages utiles et fiables, mettre en place des plateformes d'expertise de haut niveau et veiller à ce que cette connaissance parvienne à ceux à qui elle est destinée : scientifiques, chercheurs et décideurs, afin de renseigner une prise de décision éclairée.

A l'OSS, depuis plus de 30 ans, nous prenons des engagements en faveur de l'Afrique et chaque jour, nous œuvrons à les atteindre.

Mme Nadia Khammari
Spécialiste en Communication
nadia.khammari@oss.org.tn

“

A l'OSS, depuis plus de 30 ans, nous prenons des engagements en faveur de l'Afrique et chaque jour, nous œuvrons à les atteindre.

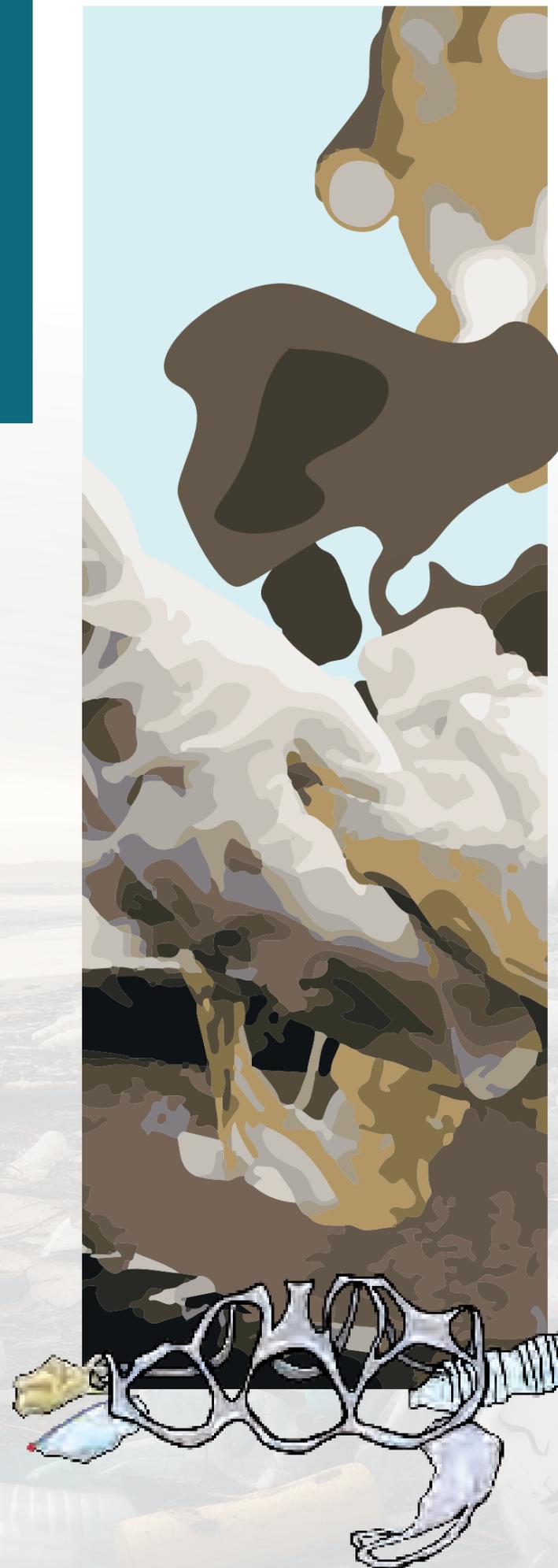
”

Journée mondiale de l'environnement : « solutions à la pollution plastique »



Fermez les yeux et imaginez-vous face à la nature. Un vaste paysage verdoyant, s'étirant à perte de vue, s'étend devant vous : Des ruisseaux, scintillant sous les rayons du soleil, serpentent gracieusement à travers la vallée. Une mer ornée de vagues cristallines et remplie d'espèces marines étincelant de mille éclats. Des arbres majestueux se dressant fièrement, offrant leur ombre bienveillante, leurs feuilles dansant au rythme d'une légère brise. Des oiseaux remplissant l'air de leurs chants mélodieux, ajoutant une symphonie vivante à cette symphonie visuelle. Du vent transportant les senteurs enivrants des fleurs flottant dans l'air. Des montagnes se dessinant en toile de fond, accentuant la beauté paisible de ce lieu. Des habitants vivant en harmonie avec la nature. Ce paysage enchanteur invite à la contemplation, à une connexion profonde avec la nature. C'est un véritable havre de paix, où la beauté naturelle éveille les sens et apaise l'âme.

Ouvrez maintenant les yeux (et arrêtons de rêver !). Vous serez émerveillés par la vue d'un paysage où le plastique règne en maître et où les champs d'un vert éclatant sont recouverts d'un tapis chatoyant de sacs et bouteilles en plastique et de déchets colorés qui s'étendent à perte de vue, conférant à la scène une beauté irréelle. Les ruisseaux sont de partout ornés de joyeux bouchons multicolores, absorbant les résidus de la civilisation industrielle. La mer, portant des montagnes de déchets, des filets abandonnés et des fragments de toutes sortes, offre une vision saisissante de notre impact sur l'écosystème marin. Les poissons se déplacent autour des emballages, confondant ces objets avec de nouvelles formes d'habitats artificiels, et se nourrissant jusqu'aux entrailles de micro-plastique. Les tortues de mer se réjouissent des sacs en plastique, les confondant avec des méduses délicieuses. Les arbres portent de délicates guirlandes formées par des sacs enchevêtrés, signe d'une union étroite entre la nature et l'industrie du plastique. Les oiseaux volent côte à côte avec les sacs en plastique, leur faisant des fois la course, et tissent leurs nids avec des débris en plastique, évoquant ainsi leur amour pour cette matière moderne. Le vent transporte des particules, créant un véritable ballet aérien.



Les montagnes sont parées de couches de déchets plastiques, offrant ainsi une nouvelle perspective artistique à la géologie. Les habitants, se pavanant fièrement parmi les déchets plastiques, se promènent fièrement dans cette toile moderne, arborant des masques de protection ornés de motifs artistiques, témoignant de leur relation intime avec l'atmosphère chimérique. Leurs maisons, conçues avec des matériaux recyclés, reflètent leur engagement envers la protection de l'environnement. Ce paysage, «merveilleusement» pollué par le plastique, nous rappelle notre responsabilité dans la création de cet écosystème d'une singularité unique, submergé par notre amour inconditionnel pour cette matière synthétique. Aucun paysage au monde n'échappe aux débris et fragments de plastique qu'on repère jusque dans l'Antarctique. Outre les bidons et les bouteilles dérivantes, l'eau regorge de petites particules, souvent invisibles à l'œil nu.

En effet, le plastique est devenu un élément omniprésent de notre société moderne. Au fil des années, les découvertes dans ce domaine ont continué d'émerger et sa production ainsi que son utilisation ont augmenté de manière exponentielle. Malheureusement, nous sommes devenus dépendants des emballages, des produits à usage unique et des commodités qui facilitent notre vie moderne.

Inondée de plastique, la nature suffoque !

La catastrophe en cours : des montagnes, des rivières, des mers et des champs pleins d'ordures et obstrués par les déchets en plastique très difficilement dégradables, un ciel étouffé par les émissions toxiques issues de la production et de la transformation des plastiques et une pollution qui atteint la géologie en entrant dans la composition des roches, ou plastiglomérats.

Le plastique constitue donc aujourd'hui l'une des menaces les plus graves pour la planète.

À l'occasion de cette journée mondiale de l'environnement du 5 juin 2023, axée sur les solutions à la pollution plastique, l'Observatoire du Sahara et du Sahel dénonce la pollution plastique et met l'accent sur ses impacts sur notre planète. Il incite à intensifier et à accélérer les mesures pour faire face à cette crise, à mobiliser une action transformatrice, à réduire la consommation et la production du plastique et à adopter des gestes simples et faciles pour limiter son usage.

Mme Dalila Hicheri
Ingénieur en Génie rural, Eaux et Forêts
Experte environnementaliste

Journée mondiale de l'environnement : « Appel à l'action pour un avenir sans plastique »



La journée mondiale de l'environnement du 5 juin 2023, axée sur les solutions à la pollution plastique dans le cadre de la campagne #CombattreLaPollutionPlastique, se veut une occasion importante de sensibiliser la communauté à l'impact néfaste du plastique sur notre planète, en mettant particulièrement l'accent sur son envahissement dans notre vie.

Le plastique, autrefois considéré comme une innovation révolutionnaire, est devenu un élément omniprésent dans notre société contemporaine. Il est essentiel de connaître l'histoire du plastique pour comprendre comment cette matière s'est infiltrée dans notre vie quotidienne et a finalement engendré une crise environnementale majeure. L'histoire du plastique est riche en découvertes et en développements qui ont largement façonné notre utilisation actuelle de cette matière.

1736 - Le caoutchouc : Les naturalistes français ont découvert les propriétés élastiques du caoutchouc, qui provenait des plantes trouvées dans les bassins amazoniens.

1870 - Le celluloïd : Les frères Hyatt ont inventé le celluloïd, considéré comme la première matière plastique artificielle.

1907 - Le polymère synthétique : Léo Baekeland a découvert les résines formo-phénoliques, le premier polymère synthétique industriel. Ces résines, connues sous le nom de bakélite, ont été utilisées pour ses propriétés isolantes et thermorésistantes, dans la fabrication des isolants électriques.

1935 - Les fibres synthétiques : Les polyamides ont été inventés, marquant une étape importante dans l'industrie des fibres synthétiques.

Au fil des années, de nouvelles découvertes ont continué d'émerger. Certaines de ces découvertes récentes incluent des plastiques biodégradables, des plastiques à mémoire de forme, des plastiques conducteurs et des plastiques autoréparants.



Depuis lors, la production et l'utilisation de plastique ont augmenté de manière exponentielle, offrant des avantages tels que la légèreté, la durabilité et la facilité de fabrication. Le plastique se retrouve dans les emballages de nos produits (36% du plastique utilisé dans le monde), dans les fibres de nos vêtements (14%), dans les objets qui nous entourent (15%), dans les transports que nous prenons (7%), et dans les bâtiments dans lesquels nous vivons et travaillons (16%) .

Autre revers de la médaille, cette croissance a également entraîné une accumulation massive de déchets plastiques allant de 2 millions de tonnes en 1950 à plus de 430 millions en 2020. La production du plastique aura, de nouveau, doublé en 2040 et dépassera le milliard de tonnes en 2050 si elle continue à ce rythme effréné.

La prolifération du plastique dans notre vie quotidienne est davantage mal gérée que recyclée et les prévisions mondiales en matière de recyclage donnent seulement 9% de tout le plastique collecté. Environ 46 % de ces déchets sont mis en décharge, 22 % deviennent des déchets sauvages, et 17 % sont incinérés, ce qui pose des défis considérables pour notre environnement.

Avez-vous pensé combien de bouteilles et de sacs en plastique vous avez achetés ? C'est énorme non ! Il est impératif que nous prenions tous ensemble des mesures urgentes pour lutter contre la pollution en plastique. Comment faire ? Il existe des gestes simples que nous pouvons tous adopter dans notre vie quotidienne.

- Opter pour des alternatives durables telles que l'usage de bouteilles réutilisables, de sacs à provision en tissu, d'ustensiles en acier inoxydable ou en bambou,
- Recycler correctement les déchets conformément aux directives locales du tri sélectif,
- Choisir des produits avec un emballage minimal et éviter les produits suremballés,
- Opter pour des aliments en vrac plutôt que des produits emballés individuellement,
- Éviter les produits d'hygiène et cosmétiques contenant des microbilles de plastique.



À l'occasion de cette journée, prenons part au combat contre la pollution en adoptant ces gestes faciles et engageons-nous pour que le plastique ne soit plus une menace pour notre planète. Car, il est de notre devoir de léguer un environnement sain aux générations futures.

Rejoignez le mouvement #CombattreLaPollutionPlastique et agissons dès maintenant pour un avenir sans pollution plastique.

Mme Hela Ghzel
Experte en Hydrogéologie
hela.ghzel@gmail.com

Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse : « Terre des femmes. Droits des femmes. »



17 juin

Le phénomène de la désertification et de la sécheresse affecte de plus en plus de pays, entraînant des conséquences considérables. De nombreux pays dans le monde sont vulnérables aux effets dévastateurs de la sécheresse, qui peuvent avoir un impact significatif sur les ressources naturelles et la qualité de vie des populations. Ces dernières années, des régions telles que l'Europe, l'ouest des États-Unis, le Chili, l'Australie et la Corne de l'Afrique ont toutes subi des sécheresses extrêmes, soulignant l'ampleur mondiale de ce problème.

Au cours des deux dernières décennies, de 1998 à 2017, les sécheresses ont entraîné des pertes économiques d'environ 124 milliards de dollars dans le monde, engendrant des souffrances et des pertes humaines (source : IDRA). Les risques de sécheresse sont répartis de manière inégale et affectent plus durement les moins aptes à faire face à ces situations, les femmes étant particulièrement affectées. Selon la Convention des Nations unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD), les pays les plus touchés par la désertification et la dégradation des terres sont principalement situés en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

En Afrique, la désertification et la sécheresse constituent un défi majeur pour les communautés rurales qui dépendent de l'agriculture et de l'élevage pour leur subsistance. Les facteurs qui contribuent à ce phénomène sont variés tels que le changement climatique, la déforestation, l'agriculture non durable et la surexploitation des ressources naturelles. Les conséquences directes sont notamment la perte des terres fertiles, la diminution des ressources en eau, la dégradation des écosystèmes et la menace sur la sécurité alimentaire.

La désertification et la sécheresse ont des répercussions considérables sur les populations africaines telles que la pauvreté, la migration forcée, les conflits liés aux ressources naturelles et les disparités de genre. Les femmes, qui représentent la majorité des travailleurs agricoles, sont souvent confrontées à des obstacles pour accéder à la terre, aux ressources naturelles et aux services de soutien, tels que les crédits, les formations et les infrastructures.

Le 17 juin marque la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse, une occasion pour sensibiliser le public à ces enjeux critiques et encourager la coopération internationale dans la lutte contre ce fléau. Le thème de cette année rend hommage aux femmes «Her Land. Her Rights» (Sa terre. Ses droits) et met en avant l'importance de garantir aux femmes, en particulier les autochtones, l'accès équitable aux terres.



**Sensibiliser
c'est bien,
agir c'est encore
mieux !**

Les femmes africaines sont souvent exclues des processus de prise de décision sur les questions foncières. Selon un rapport de l'Union africaine, elles ne possèdent que 1% des terres en Afrique et représentent seulement 15% des titulaires de droits foncières formels. Cette situation précaire les expose à des risques de déplacement, de marginalisation et de pauvreté.

Pourtant, ce sont les actrices clés de la lutte contre la sécheresse et le changement climatique. Elles ont des connaissances précieuses sur les pratiques agricoles traditionnelles, la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité. Elles sont également des défenseurs de l'environnement et des droits humains et contribuent à la résilience des communautés face aux chocs climatiques. Le travail de Wangari Muta Maathai (Prix Nobel de la paix en 2004), qui était une militante et fondatrice du Mouvement de la Ceinture Verte, est un exemple inspirant de la façon dont l'engagement des femmes en faveur de l'environnement peut contribuer à renforcer la résilience des communautés et leurs actions pour lutter contre la déforestation et la désertification.

Pour permettre aux femmes de jouer pleinement leur rôle dans la lutte contre la désertification et la sécheresse, il est essentiel de garantir leurs droits foncières. Cela nécessite des mesures concrètes pour promouvoir l'égalité des genres dans les politiques foncières, renforcer les capacités des femmes en matière de gestion des terres et leur accorder un soutien financier et technique pour leurs activités agricoles et de gestion des ressources naturelles.

La Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse est une occasion de rappeler que l'accès au foncier est un droit fondamental pour les femmes, en particulier les autochtones et une condition essentielle pour garantir leur sécurité alimentaire, leur autonomie économique et leur dignité. C'est également un appel à l'action des gouvernements, des organisations de la société civile et du secteur privé pour renforcer leur engagement en faveur de l'égalité des genres et de la lutte contre la sécheresse en Afrique et dans le monde entier.

Il est important de lancer un appel à une action collective pour soutenir les initiatives de lutte contre la désertification et la sécheresse, en investissant dans des solutions durables, en renforçant les capacités locales et en favorisant la coopération internationale. Les initiatives à soutenir peuvent prendre la forme de projets innovants de conservation des sols, de gestion de l'eau, de reboisement et de pratiques agricoles durables, visant à restaurer les écosystèmes dégradés et à renforcer la résilience des communautés africaines, à l'instar de l'Initiative de la Grande Muraille Verte.

En célébrant cette journée, nous réaffirmons notre engagement en faveur de l'égalité des genres, de la justice sociale et de la préservation de notre environnement. Ensemble, nous pouvons contribuer à bâtir un monde où les femmes ont le droit de posséder, d'utiliser et de bénéficier de la terre de manière égale, pour le bien de tous et pour les générations futures.

L'OSS, en sa qualité d'Organisation membre de l'Alliance internationale pour la résilience face à la sécheresse (IDRA) lancée à l'occasion de la 27e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, s'est engagé aux côtés des autres partenaires lors de la conférence sur l'eau organisée par les Nations unies à New York, le 23 mars 2023, pour faire de la résilience face à la sécheresse une priorité de l'agenda politique mondial (<https://idralliance.global>).

M. Youssouf Amadou
Spécialiste en Développement Durable
yousouf.amadou@oss.org.tn

Journée internationale pour la conservation de l'écosystème des mangroves



26 juillet

Bonjour, c'est moi la mangrove, Beaucoup pensent que je ne suis qu'une forêt aux racines visibles, alors qu'en réalité je suis le lien de vie entre la terre et la mer. Particulièrement abondante en Asie, suivie de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, j'abrite environ 70 espèces d'arbres et d'arbustes uniques tolérants au sel, que l'on trouve le long des côtes tropicales et subtropicales.

Aujourd'hui et comme tous les 26 juillet, le monde célèbre la Journée internationale pour la conservation de l'écosystème des mangroves, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 2015. Cette journée est célébrée pour rappeler que je suis un écosystème important, unique, mais vulnérable et pour essayer de trouver des solutions pour gérer, conserver et mieux utiliser mes ressources.

Vous vous demandez peut-être pourquoi la Conférence générale de l'UNESCO réserve une journée en mon honneur ? Qu'ai-je de si spécial pour mériter cette reconnaissance ?

Mes racines ramifiées, caractéristiques et uniques, qui poussent parfois au-dessus du sol, sont la partie la plus importante de ma structure. Ce sont elles qui m'aident à m'adapter à mon environnement, elles sont mon point d'ancrage et mon moyen d'absorber autant d'oxygène que nécessaire.

Elles sont à la base des nombreux services écosystémiques que je fournis. D'ailleurs, on me nomme « Garde côtière » parce que mon système racinaire fonctionne comme un bouclier naturel qui agit contre l'érosion en réduisant l'impact des vagues et des tempêtes et en protégeant la terre de tout danger océanique dévastateur.

On m'appelle aussi « Pépinière de l'océan » en raison du nombre élevé d'espèces qui dépendent des habitats fournis par mes racines pour se nourrir et se réfugier durant leurs stades larvaires.

Et devinez quoi ! vous aussi, vous avez besoin de moi ! J'ai même entendu dire que plus de 210 millions de personnes se sont installées autour de moi et bénéficient des ressources halieutiques que je fournis. C'est comme ça que je contribue à leurs économies locales et que j'assure leurs moyens de subsistance.

En plus d'être une solution basée sur la nature qui aide à atténuer les effets du changement climatique, je filtre l'eau en captant les sédiments et en absorbant l'excès de nutriments.

En Afrique, la surface côtière que je couvre s'élève à plus de 3,2 millions d'hectares, soit 19% du total mondial. Les mangroves en Afrique se trouvent principalement sur la côte ouest de l'Atlantique ; le Nigeria ayant les forêts de mangroves les plus étendues d'Afrique.

En effet, je joue un rôle essentiel dans la pêche côtière en Afrique de l'Ouest, où cette activité contribue à hauteur de 400 millions de dollars par an à l'économie régionale. De plus, les communautés ont besoin de moi pour le bois de chauffage qui sert à sécher le poisson, le bois et d'autres matériaux de construction ainsi que des produits comme les escargots, le miel, les huîtres, les crabes et les médicaments traditionnels. Selon une étude menée dans la côte ouest africaine, la conchyliculture active est pratiquée dans une grande partie de mon écosystème avec près de 571 000 ménages bénéficiaires et plus de 50 000 pêcheurs, principalement des femmes, sont les principaux utilisateurs des ressources. Ils récoltent plus de 300 000 MT de coquillages qui rapportent près de 336 millions de dollars.

Malheureusement, malgré toute l'importance et les multiples services écosystémiques que je fournis, je suis fortement menacée par l'exploitation frénétique de mes ressources naturelles, perpétrée par les mêmes personnes que je soutiens. L'urbanisation rapide et la demande croissante en terres, en bois de chauffage et en charbon contribuent grandement à cette menace, qui est encore exacerbée par les effets du changement climatique.

Aujourd'hui, je suis désolée de vous annoncer que les 30 % que j'ai perdus de mon écosystème en Afrique au cours des 25 dernières années, seront lourds de conséquences, car contrairement à vous, je suis suffisamment résiliente. C'est pourquoi je vous conseille de ne pas nous prendre, nous les mangroves, pour acquises, et de rationaliser l'utilisation de nos ressources en cherchant les solutions propices à notre conservation avant qu'il ne soit trop tard.

Dans ce contexte, et à travers le projet « Adaptation des systèmes de production agricole dans les zones côtières du nord-ouest de la Guinée-Bissau », le Fonds Vert pour le Climat (GCF) et l'Observatoire du Sahara et du Sahel visent à restaurer 250 hectares de mangroves, à protéger les communautés côtières, à réhabiliter les écosystèmes des zones humides et à améliorer la résilience des riziculteurs des mangroves.

Mme Olfa Sehli
Ecologiste marin
olfa.sehli@oss.org.tn



Journée internationale de la femme africaine : « Lettre à ma terre »



31 juillet

Chère Terre,

En cette Journée internationale de la Femme africaine, je souhaite te partager mes réflexions sur nos défis, nos réalisations et l'apport crucial des femmes africaines à notre continent.

Permetts-moi de t'adresser cette lettre en tant qu'amie, pour te parler de notre parcours commun.

Terre, tu es notre mère nourricière, notre protectrice et notre foyer. Nous, les femmes africaines, sommes intimement liées à toi, car nous vivons et dépendons de tes ressources vitales. Toutefois, nous sommes également conscientes des défis auxquels nous sommes confrontées en raison de la dégradation de notre environnement et du changement climatique.

Nous ressentons de plus en plus les effets dévastateurs de ces bouleversements, et observons avec tristesse la perte de nos terres jadis fertiles, les changements dans nos saisons et la raréfaction de nos ressources en eau.

Même si nous savons pertinemment que l'Afrique n'a pas contribué de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre responsables de ces changements climatiques, nous ne sommes pas restées passives. Nous avons embrassé ces défis et cherchons sans relâche des solutions durables pour préserver notre relation précieuse avec toi.

Terre, nous avons entrepris la restauration de nos terres. Nous plantons des arbres, adoptons des pratiques agricoles durables comme les demi-lunes et les banquettes anti-érosives, et nous investissons dans l'agroforesterie pour maintenir la fertilité des sols et lutter contre l'érosion. Nous cherchons un équilibre entre la production alimentaire et la préservation de l'environnement. Et ce n'est pas facile. dégradées.

Nous, les femmes africaines, sommes les gardiennes de la sécurité alimentaire de nos familles et de nos communautés. Nous cultivons des variétés de semences résistantes au climat, élevons des animaux adaptés à notre environnement et développons des systèmes d'irrigation efficaces pour faire face aux sécheresses. En tant qu'entrepreneures, nous créons des coopératives agricoles, transformons les produits locaux et contribuons à la chaîne de valeur agricole, générant ainsi des revenus pour nos familles et participant au développement économique de nos régions. Ce que nous accomplissons, Terre, ne serait pas possible sans notre esprit de collaboration et de solidarité. Nous nous soutenons mutuellement, partageons nos connaissances et compétences, et bénéficions de programmes de formation et de financements adaptés à nos besoins spécifiques. En unissant nos forces, nous sommes plus fortes et mieux préparées à surmonter les défis.

Terre, il est important de souligner l'impact positif des fonds climat dans notre parcours en tant que femmes africaines. Ces fonds ont récemment commencé à soutenir nos initiatives, renforçant ainsi notre capacité à faire face aux défis du changement climatique.



Nous sommes reconnaissantes de ce soutien précieux qui nous permet de faire entendre notre voix, de relever les défis environnementaux et de contribuer activement à la préservation de notre planète.

Pourtant, Terre, il est important que je t'exprime une réalité douloureuse. Malgré nos nombreuses réalisations, nous, les femmes africaines, ne bénéficions pas encore de droits fonciers égaux à ceux des hommes. Cela limite notre autonomie et notre capacité à agir pleinement. Nous aspirons à avoir le pouvoir de décider de l'utilisation des terres, de contribuer davantage à l'économie et de faire valoir notre vision unique pour apporter un changement significatif.

Je te confie cette préoccupation, Terre, en sachant que tu comprends ma frustration et mon désir d'autonomie. Je sais que tu es à mes côtés et que tu soutiens notre combat pour l'égalité des droits fonciers. La terre est un bien commun, et toutes les voix, y compris la mienne, doivent être entendues pour façonner un avenir meilleur.

Aujourd'hui, en cette Journée internationale de la Femme Africaine, je te remercie, Terre, pour ton soutien et tes ressources précieuses. Ensemble, nous continuerons de sensibiliser, de défier les normes et de demander justice. Je crois fermement que lorsque les femmes auront une pleine autonomie et des droits fonciers égaux, nous pourrions exploiter tout notre potentiel pour créer un changement significatif.

Je suis fière de tout ce que nous, les femmes africaines, accomplissons dans la préservation de notre environnement, la sécurité alimentaire et le développement économique durable. Je suis fière d'être en lien avec toi, Terre, notre mère bienveillante.

En cette journée spéciale, je te promets de continuer à œuvrer pour un avenir équitable et prospère.

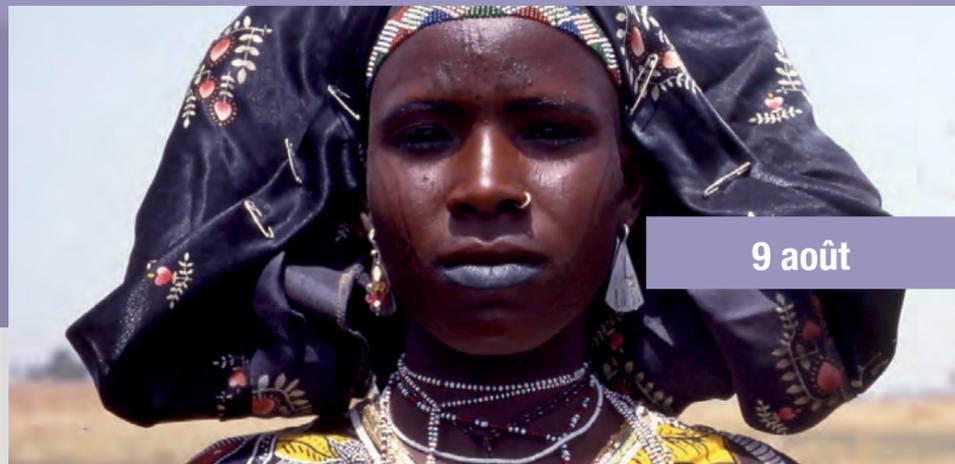
Je m'engage à utiliser tes ressources de manière responsable et à léguer un héritage durable aux générations futures.

Joyeuse Journée internationale de la Femme africaine à toutes mes sœurs engagées dans la préservation de notre environnement, la sécurité alimentaire et le développement économique durable.

Avec amour et détermination,
Une Femme Africaine

Mme Lilia Benzid
Experte en communication et artiste visuelle
lilia.benzid@oss.org.tn

Journée internationale des populations autochtones : « Les jeunes autochtones, agents du changement pour l'autodétermination »



9 août

Les peuples autochtones sont les gardiens de leurs terres. Ils portent en elles les histoires, les croyances et les modes de vie qui ont évolué en harmonie avec la nature depuis des générations. Cependant, ils sont souvent mal compris, méconnus ou sous-estimés, alors qu'ils représentent les piliers de la diversité culturelle et écologique de notre monde.

Le 9 août, le monde se réunit pour célébrer la Journée Mondiale des Peuples Autochtones, une journée qui nous rappelle l'importance cruciale de préserver et de respecter leurs droits, leurs cultures et leurs terres. Ils sont profondément enracinés dans leur environnement et leur existence est étroitement liée à la santé et à la durabilité des écosystèmes qui les entourent. Ils font preuve d'une résilience extraordinaire face aux pressions extérieures, préservant leurs modes de vie et leurs connaissances face à l'adversité.

Cette journée spéciale nous exhorte à réfléchir aux défis auxquels ils sont confrontés, tels que la dépossession de leurs terres, la perte de leurs ressources traditionnelles et la disparition progressive de leurs langues et de leurs coutumes.

Les peuples autochtones contribuent à la préservation de la biodiversité, à la conservation des habitats naturels et à la promotion d'une relation équilibrée avec la nature. Leurs pratiques traditionnelles d'agriculture, de pêche, de chasse et de gestion des ressources naturelles regorgent de leçons précieuses pour une coexistence harmonieuse entre l'Humain et la nature.

Pourtant, la marginalisation, la discrimination, la perte de territoires et les effets du changement climatique sont autant de menaces qui les guettent. Leur voix et leurs droits sont souvent négligés, malgré leur contribution inestimable à la diversité culturelle et écologique de notre planète.

En cette Journée Internationale, prenons un moment pour reconnaître, célébrer et soutenir les peuples autochtones du monde entier, garants d'un patrimoine culturel et naturel essentiel pour un avenir durable et équitable pour tous.



Engageons-nous à écouter leurs voix, à respecter leurs droits et à apprendre de leurs connaissances millénaires. Prenons exemple sur leur résilience pour construire un monde où la diversité culturelle et écologique est valorisée, protégée et transmise aux générations futures.

Le thème de cette journée pour l'année 2023 intitulée « Les jeunes autochtones, agents du changement pour l'autodétermination » met l'accent sur les jeunes autochtones et leur responsabilité dans le processus de prise de décisions. Leur autodétermination s'exprime à travers leur ténacité à faire face aux crises les plus urgentes auxquelles l'humanité se trouve confrontée. Leur avenir dépend des décisions qui sont prises aujourd'hui pour faciliter leur représentativité et leur participation aux efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique et de consolidation de la paix.

La mise en place de la plateforme des peuples autochtones et des communautés locales et l'opérationnalisation de son groupe de travail dans le cadre de l'Accord de Paris constituent des avancées importantes pour la reconnaissance et la valorisation des savoirs endogènes des peuples autochtones et pour leur participation au processus décisionnel, en lien avec le changement climatique.

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) met en exergue les préoccupations des peuples autochtones dans sa gouvernance. A ce titre, l'OSS applique spécifiquement l'article 10 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones, qui stipule que : « Les peuples autochtones ne doivent pas être expulsés de force de leurs terres ou territoires. Aucune réinstallation ne peut avoir lieu sans le consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones concernés et après accord sur une indemnisation juste et équitable et, lorsque cela est possible, la faculté de retour ».

Par ailleurs, l'OSS en tant qu'entité régionale accréditée aux Fonds Climat, priorise les besoins et les attentes des peuples autochtones dans le processus de concertation des parties prenantes lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets et programmes qu'il mène. Il s'agit de l'application du mécanisme « Free Prior Informed Consent-FPIC - processus de consentement préalable en connaissance de cause ».

A l'OSS, nous sommes convaincus qu'il est possible d'œuvrer pour un avenir où les peuples autochtones sont pleinement reconnus, respectés et soutenus dans leur quête de justice, de dignité et de durabilité.

M. Comlan Médard Ouinakonhan
Expert en environnement et changement climatique
medard.ouinakonhan@oss.org.tn

M. Omar Ennaifar
Spécialiste en écologie, environnement et évolution
omar.ennaifar@oss.org.tn

Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe : « Lutter contre les inégalités pour un avenir résilient »



L'inégalité au cœur du désastre : un lien intrinsèque à combattre

L'Écho de la nature : réflexions sur les catastrophes de l'année 2023

Les catastrophes naturelles ne sont pas des occurrences aléatoires dénuées de sens. Chaque ouragan, chaque séisme, chaque inondation est bien plus qu'une simple manifestation des forces naturelles. Ce sont des rappels impitoyables de notre empreinte sur la planète, des cris d'alarme stridents que la Terre lance à l'humanité.

En 2023, notre planète a été le théâtre d'une série d'aléas naturels, une suite tragique d'événements s'enchaînant depuis le début de l'année. Des séismes ont frappé durement la Turquie, la Syrie et le Maroc, semant la destruction sur leur passage et ôtant la vie à des milliers de personnes. Les États-Unis ont été balayés par des tempêtes dévastatrices. Au Canada, des méga-incendies ont ravagé plus de 14.2 millions d'hectares de terres, tandis qu'à Hawaï, des feux d'une ampleur inédite ont dévoré des villes entières. Dans la région méditerranéenne, des incendies et des inondations ont provoqué d'importantes pertes humaines en Europe et en Afrique du Nord. En Asie, des tempêtes et des inondations dévastatrices ont frappé la Chine.

Les ravages de ces phénomènes naturels frappent toujours sans discrimination. Toutefois, leur impact n'est pas réparti de façon égale et force est de constater que les communautés les plus vulnérables et les plus marginalisées sont les plus touchées.

Le 13 octobre est un rendez-vous annuel marquant la Journée internationale de la lutte contre les risques des catastrophes naturelles. Cette journée est dédiée à la réflexion, à l'action et à l'unité face aux défis posés par les forces de la nature. Inscrite cette année sous le thème « Lutter contre les inégalités pour un avenir résilient », cette journée nous offre l'opportunité d'explorer un enjeu crucial : la relation entre les catastrophes naturelles et l'inégalité.

Sous les décombres : les inégalités révélées par les catastrophes en Afrique.

Dans les métropoles encombrées et dans les hameaux éloignés, où l'accès à l'eau potable est un privilège rare, les inégalités apparaissent au grand jour. Ces inégalités se manifestent à toutes les échelles en Afrique, sous-tendues par une réalité socio-économique complexe et deviennent particulièrement visibles lors des catastrophes naturelles.

Les répercussions des aléas naturels ne se limitent pas à la destruction matérielle. Elles creusent un sillon profond d'injustice sociale et accentuent les vulnérabilités. Les femmes, les enfants et les personnes âgées sont souvent les catégories les plus durement touchées, en raison de l'accès limité aux soins et à l'éducation. Les enfants voient leurs rêves éducatifs brisés, tandis que les adultes luttent pour rebâtir leur vie sans filet de sécurité financière.



Braver les tempêtes : la résilience communautaire en Afrique

Dans le paysage africain actuel, où près de 80 % des régions sont exposées à un risque élevé ou très élevé selon l'indice « WorldRiskIndex » (WRI) 2023, se posent des questions cruciales : Serons-nous les victimes impuissantes des caprices de la nature ou parviendrons-nous à construire notre résilience pour faire face aux défis complexes de la vie ?

Dans ce contexte, la résilience communautaire, renforcée par l'intégration de mesures de réduction des risques de catastrophes, émerge comme un phare d'espoir. Elle va au-delà de la simple survie, offrant la possibilité de croître face aux tempêtes.

En intégrant la réduction des risques de catastrophes dans la planification socioéconomique, les communautés peuvent non seulement renforcer leurs liens, favoriser l'éducation, améliorer l'autonomisation des femmes et stimuler l'innovation locale, mais également bénéficier d'un cadre législatif qui encourage et soutient ces efforts.

Le rapport de la Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophes et le relèvement (GFDRR), intitulé « Indestructible : Renforcer la résilience des populations pauvres face aux catastrophes naturelles », explore en détails la manière dont la Gestion des Risques des Catastrophes (GRC) et le développement stratégique peuvent conjointement combattre la pauvreté et réduire les risques dans les 117 pays étudiés.

En Éthiopie, par exemple, des initiatives de reforestation et de conservation des sols ont été adoptées pour contrer l'érosion dans les zones montagneuses. Ces mesures ont non seulement protégé les communautés locales des glissements de terrain lors des pluies torrentielles, mais ont également créé des emplois locaux durables.

Ceci confirme l'importance cruciale de l'investissement dans le renforcement de la résilience qui, à l'instar des systèmes d'alerte précoce, de l'amélioration de l'accès à des services bancaires individuels, des politiques d'assurance et des dispositifs de protection, pourraient permettre de mieux prévoir et encaisser les calamités, se redresser ensuite, s'adapter et, mieux encore, briser le cycle de la pauvreté et promouvoir ainsi une prospérité partagée.

Mme Olfa Karous
Ing. Agronome, Docteure en Sciences Agronomiques,
Spécialisée en Protection des Plantes.
olfa.karous@oss.org.tn

Journée mondiale des sols :

« Les sols et l'eau, sources de vie »



5 décembre

Journée mondiale des **sols**... de l'**eau**, ou encore de la **vie**... quelle est la différence au final ? Certes, ce ne sont pas des synonymes à proprement parler mais ce sont des éléments interdépendants et interconnectés qui s'unissent. C'est pourquoi le thème de la Journée « les sols et l'eau, sources de vie » est si bien choisi.

C'est évident, le sol est le support physique de la vie, l'eau est un élément essentiel à la vie, et la vie est l'ensemble des phénomènes qui caractérisent les êtres vivants. Mais voyons ça de plus près...

Plusieurs questions peuvent se poser... Quelle est l'importance du sol et de l'eau pour le maintien de la vie sur Terre ? Quelle est la relation entre le sol et l'eau pour parvenir à des systèmes agroalimentaires durables ?

D'abord, il ne s'agit pas seulement de ce que le sol apporte à l'Homme.

Il est important de valoriser et de protéger le sol pour de nombreuses autres raisons. Les sols abritent un nombre considérable d'espèces végétales et animales couvrant plusieurs échelles de taille. Dans un seul gramme de sol, on trouve jusqu'à 50 000 espèces de micro-organismes. Eh oui, la biodiversité sous terre est supérieure à celle qui se trouve en surface. Un sol sain est aussi une réserve de carbone très précieuse qui capture le carbone et l'enferme sous des formes stables. Il régule l'atmosphère et incarne le rôle de filtre naturel qui purifie et stocke l'eau qui s'infiltré. Pour couper court, le sol est la base de la vie pour tous les êtres vivants.

Depuis la nuit des temps, l'être humain se sédentarise près des sols plus facilement cultivables. En effet, le sol et l'eau sont à l'origine des écosystèmes mais aussi de la production alimentaire mondiale, de la qualité des nutriments et de leur disponibilité. 95 % de nos aliments sont produits grâce à nos sols. Un mètre cube de sol sain peut retenir plus de 250 litres d'eau. Le sol et l'eau sont donc les supports dans lesquels les plantes se développent. La plupart des éléments essentiels aux plantes pour pousser correctement et avoir des tissus riches en nutriments, proviennent du sol. Tout cela permet aux populations de faire pousser la nourriture dont elles dépendent. En plus, les sols interviennent dans le cycle de l'eau. La capacité des sols à stocker de l'eau et à la restituer est fondamentale d'une part, pour alimenter les plantes (eau verte) et d'autre part, pour la recharge des nappes phréatiques et des cours d'eau (eau bleue).

Nous l'avons compris, le sol et l'eau fournissent aux écosystèmes et aux sociétés une grande diversité de services et notamment, les matières premières capitales pour toutes nos activités. Malheureusement, ces ressources sont limitées et s'épuisent.

D'ici à 2030, les personnes les plus vulnérables souffriront d'une baisse globale de la production alimentaire due à des mauvaises récoltes plus fréquentes et de la dégradation de près d'un milliard d'hectares de terres.

Du côté de l'Afrique, la dégradation des sols compte de nos jours parmi les plus sévères menaces et est causée principalement par l'agriculture, le surpâturage, la déforestation, l'exploitation minière, l'industrialisation, les infrastructures, l'urbanisation et la pollution, en addition aux facteurs naturels.

Les populations africaines sont lourdement tributaires des ressources naturelles et ont l'agriculture comme moyen de subsistance principal. La pauvreté et les conditions socio-économiques difficiles font davantage ressortir cet aspect. Par effet domino, une forte pression est exercée sur les sols et l'exploitation non durable des ressources naturelles sans tenir compte de la capacité de résilience est de plus en plus marquée. En effet, on dit que 65 % des terres productives du continent africain sont dégradées. La dégradation touche plus de 30% des terres cultivables dans la région du Sahel et ce, en raison de l'expansion et de l'intensification de l'agriculture dans le but de nourrir la population croissante.

Une gestion intégrée du sol et de l'eau est la clé de leur durabilité. De plus, la mise en œuvre de pratiques de gestion durable des sols améliore la qualité et la quantité de l'eau pour l'agriculture ainsi que la biodiversité et la fertilité des sols. Plus exactement, la gestion durable des sols est essentielle pour réduire l'érosion et le compactage qui perturbent la capacité du sol à stocker, drainer et filtrer l'eau, mais aussi exacerbent le risque d'inondation, de glissement de terrain, de tempête de sable et de poussière, de sécheresses, etc.

La conservation des sols et de l'eau augmente ainsi la capacité des terres à résister aux phénomènes climatiques extrêmes et contribue à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique. Si on veut creuser plus, les sols représentent des réserves d'eau pour les plantes ainsi que pour les échanges avec l'atmosphère. La caractérisation du réservoir en eau accessible à la plante, appelé « réserve utile en eau du sol », est déterminante pour mieux connaître les interactions entre les cultures et leur environnement, optimiser la gestion de l'eau par l'irrigation et adapter le choix des cultures. Préserver ces réserves facilite l'adaptation des cultures à une évaporation accrue, réduisant la nécessité d'irrigation et atténuant les hausses de température grâce à l'évapotranspiration. D'ailleurs, la lutte contre les îlots de chaleur urbains demande la création ou la conservation des espaces verts, et donc des sols.

Tout ce qui a précédé met en évidence la nécessité de renforcer les synergies entre les trois conventions de Rio pour atteindre les objectifs et notamment, améliorer la santé des sols. Entre une 21ème session du Comité de révision de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CRIC21), qui s'est tenue récemment, et une 28ème Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP 28) actuellement en cours, cette Journée mondiale vient mettre l'accent sur l'urgence d'unir les efforts.

Durant le CRIC21, l'importance des savoir-faire locaux des populations autochtones, de l'engagement des communautés, de la capitalisation et du partage des connaissances ainsi que du renforcement de l'interface science-politique-société est souvent revenue sur la table. Dans le même sens, l'Observatoire du Sahara et du Sahel élabore un livre documentaire sur la dégradation et la gestion durable des terres en Afrique qui sortira prochainement.

En plus, à l'occasion de la Journée mondiale des sols, l'ensemble de la société se mobilise en vue de responsabiliser les citoyens et de plaider en faveur d'une gestion durable des ressources en sol. De nombreux événements visant à attirer l'attention sur l'importance de sols sains sont organisés dans le monde. La convergence des différentes parties prenantes vers un objectif commun constitue un élément positif et porteur d'espoir, qui s'affirme de plus en plus.

Mme Malak Chalbi
Ingénieur Agronome

Spécialiste en gestion des écosystèmes et de la faune sauvage

malak.chalbi@oss.org.tn

Journée mondiale du climat : « L'OSS, porteur de la voix de l'Afrique pour défendre l'adaptation comme une priorité »



8 décembre

Lors du premier Sommet africain sur le climat, tenu à Nairobi, du 4 au 6 septembre 2023, le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, M. António Guterres, a noté qu'il était encore possible d'éviter les pires effets du changement climatique grâce à un bond en avant dans l'action climatique. Ainsi, il a appelé les dirigeants mondiaux à s'unir pour contrer les impacts du changement climatique qui pèsent lourdement sur le développement, en particulier sur le continent africain, où les capacités d'adaptation sont limitées. M. António Guterres a également indiqué qu'une injustice brûle au cœur de la crise climatique car l'Afrique ne représente que 4 % des émissions mondiales de Gaz à Effet de Serre, pourtant c'est le continent qui subit certains des pires effets de la hausse des températures mondiales : une chaleur extrême, de fortes inondations et des dizaines de milliers de morts à cause des sécheresses dévastatrices.

Malgré ce tableau sombre que présente l'Afrique en tant que continent qui subit le plus les affres du réchauffement climatique, les discours, les débats et les engagements politiques observés jusque-là sont très peu orientés sur l'adaptation qui devrait permettre de réduire sa vulnérabilité et renforcer sa résilience afin de garantir une trajectoire de développement durable. En effet, l'atténuation figure beaucoup plus à l'ordre du jour politique des réunions, rencontres et négociations internationales sur le changement climatique. Tous les accords multilatéraux relatifs au climat notamment la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), le Protocole de Kyoto (PK) et l'Accord de Paris (AP) ont beaucoup plus mis l'accent sur l'atténuation. Par exemple l'article 2 de la CCNUCC dit : « L'objectif ultime de la présente Convention et de tous instruments juridiques connexes que la Conférence des Parties pourrait adopter est de stabiliser, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique.

Il conviendra d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable ».

C'est dans ce contexte que l'Observatoire du Sahara et du Sahel célèbre la journée mondiale du climat, édition 2023 et s'associe à toutes les autres organisations, institutions et initiatives pour élever l'adaptation au changement climatique à l'ordre du jour politique, comme une priorité pour l'Afrique pour la prise de mesures conséquentes à court, moyen et long terme afin de préparer et soutenir les communautés, les villes et les écosystèmes pour répondre aux événements météorologiques extrêmes. Le 6ème rapport du GIEC souligne que le financement actuel de l'adaptation en Afrique est insuffisant pour répondre aux besoins croissants des pays africains. Il est estimé que le coût de l'adaptation passera d'environ 20 à 50 milliards de dollars par an pour un réchauffement de 1,5°C, à plus de 100 milliards de dollars par an pour un réchauffement de 4°C d'ici 2050. La problématique du financement de l'adaptation pour les pays africains se pose également en termes de manque de connaissances et d'insuffisance de données.

L'OSS saisit l'occasion de la Journée mondiale du climat pour saluer et reconnaître les efforts actuellement en cours au niveau des négociations internationales pour la prise en compte de la question de l'adaptation au changement climatique, notamment. L'OSS profite de la Journée mondiale du climat pour saluer et reconnaître les efforts et négociations internationaux en cours pour aborder la question de l'adaptation au changement climatique et y remédier, notamment:

L'opérationnalisation du Programme de travail Glasgow-Charlemagne sur l'objectif mondial en matière d'adaptation (2022-2023) qui devrait être adopté à la COP28. L'OSS dispose d'assez d'expériences en matière de mise en œuvre de projets concrets d'adaptation sur le continent africain prenant en compte la gestion durable des écosystèmes, la gestion intégrée des ressources en eau, l'amélioration des conditions de vie des populations, etc. qui pourraient servir de modèles pour la mise en place et l'opérationnalisation du cadre pour l'objectif mondial en matière d'adaptation.

Au titre de ces projets figurent : (i) EURECCCA : Renforcement de la résilience des communautés face au changement climatique grâce à une gestion intégrée de l'eau et des ressources connexes au niveau des bassins versants en Ouganda ; (ii) ADSWAC : Renforcement de la résilience au changement climatique des communautés du Sud-ouest de l'Afrique frappées par la sécheresse, couvrant l'Angola et la Namibie ; (iii) DRESSEA : Renforcement de la résilience à la sécheresse des petits exploitants agricoles et pasteurs de la région de l'IGAD, couvrant le Soudan, Djibouti, Kenya et Ouganda ; (iv) AdaptWAP : Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans la gestion concertée du Complexe Transfrontalier W-Arly-Pendjari, couvrant le Bénin, le Burkina Faso et le Niger.

La mise en place de modalités de financement permettant de faire face aux pertes et préjudices. Tout en saluant la décision historique de la communauté internationale de mettre en place un fonds spécial sur les pertes et préjudices, l'OSS propose que les Systèmes d'Alerte Précoce (SAP), la promotion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) et les fonds renouvelables soient inclus parmi les outils techniques considérés dans ces modalités de financement. Il convient de souligner que l'OSS apporte son expertise à cet égard. En plus, dans le contexte de ce nouveau mécanisme financier international, l'OSS jouit d'une expérience solide pour avoir mis en place une politique spécifique concernant les déplacements involontaires et la réinstallation des populations. Cette politique vise à identifier, éviter et minimiser les éventuels préjudices pour les populations et l'environnement lors de la mise en œuvre de ses projets. Dans le but de renforcer sa position sur la préoccupation de l'adaptation au changement climatique, la délégation de l'OSS à la COP28 de l'UNFCCC qui se déroule à Dubaï du 30 novembre au 12 décembre 2023, anime des événements parallèles portant sur : (i) la finance climat, porteuse de solutions, au service des terres et des écosystèmes en Afrique ; (ii) de l'approche projet à l'approche programme, quel plaidoyer pour les décideurs ? et (iii) de l'incubation au financement de l'adaptation : accélérer le développement des projets eau & climat. A l'OSS, nous sommes convaincus que l'adaptation doit être au cœur des agendas politiques au même titre que l'atténuation. Plus il y aura d'efforts d'atténuation, moins il sera nécessaire de faire des efforts d'adaptation. Mais au vu des tendances actuelles, il est crucial de renforcer d'urgence les mesures d'adaptation en Afrique.

M. Comlan Médard Ouinakonhan
Expert en environnement et changement climatique
medard.ouinakonhan@oss.org.tn



Boulevard du Leader Yasser Arafat
P.O. Box 31, 1080 Tunis Carthage, Tunisia
Phone: (+216) 71 206 633/634
Fax: (+216) 71 206 636
Email: boc@oss.org.tn

 @OSS_Comms
 @osscommunity
 @company/osscommunity
www.oss-online.org

